



Les travaux d'aménagement d'une aire de remplissage des machines agricoles souhaitée par la nouvelle municipalité ont en effet commencé le 7 août et sont désormais bien avancés.

Début septembre, une colonne de remplissage d'eau destinée essentiellement aux viticulteurs sera implantée sur un terrain de la commune situé après les lavoirs. Ainsi agriculteurs et particuliers disposeront d'une aire de remplissage d'eau en parfaite conformité avec la réglementation. Elle devrait être opérationnelle après les vendanges. L'ancienne zone de remplissage du chemin de l'Horte sera alors fermée.

Dans deux ou trois ans une aire de lavage des pulvérisateurs et des machines à vendanger devrait compléter ce dispositif et mise à la disposition des agriculteurs ce qui évitera la création d'autant d'installations individuelles.

Ainsi seront conciliés préservation de l'environnement et inscription des activités agricoles dans un développement durable. Un projet soutenu par le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de l'Aude.